REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

MAIRIE de SAINT-JEAN-SAVERNE

57 Grand Rue - 67700

ARRETE MUNICIPAL N°2024-01



Le Maire de la Commune de Saint-Jean-Saverne,

VU les articles L.2212-1 à 2212-5 et L. 2542-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'article R 225 du Code de la Route

VU l'article R. 26-15 du Code Pénal

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, Départements et Communes VU la demande de la société HYGIEN'3D sise à Schiltigheim en date du 26 février 2024, en charge de travaux de nettoyage, au niveau de l'Hôtel Restaurant KLEIBER rue de l'Eglise à Saint-Jean-Saverne.

ARRETE

Article 1er La société HYGIEN'3D est autorisée à occuper le domaine public, au niveau de l'Hôtel

Restaurant KLEIBER rue de l'Eglise, avec le stationnement d'un camion et d'une nacelle en vue

de réaliser travaux de de nettoyage, le lundi 18 mars 2024 de 9h00 à 11h.

Le stationnement sera interdit sur l'emprise du chantier. Article 2

La société HYGIEN'3D est chargée de la mise en place d'une signalisation règlementaire et sa Article 3

responsabilité serait engagée en cas d'incident sur le site.

Ampliation du présent arrêté est communiquée à : Article 4

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saverne

Monsieur le Directeur Département du SDIS

Aux demandeurs

et affichée selon les coutumes

Fait à Saint-Jean-Saverne, 27/02/2024

Le Maire

Tel 03.88.91.10.83 / mairie@saintjeansaverne.fr